

# Formation en apprentissage d'agent de maintenance des bâtiments (titre professionnel niveau 3)

Formation  
certifiante

## PUBLIC VISE :

Être éligible à une formation en apprentissage.

## OBJECTIFS

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Modules complémentaires : Module espaces verts et maintenance sécurité et froid climatique

## NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Minimum 6 personnes  
Maximum 12 personnes

## INTER : 7247€

### HT/apprenti

Frais pédagogiques financés par l'OPCO sans reste à charge

## DUREE :

1 an (544 h)  
De novembre à novembre

## PREREQUIS :

Savoirs de base : pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Des connaissances sur les outils numériques sont requises.  
Mobilité géographique recommandée.

## PROGRAMME

Période d'intégration : Intégration et sécurité sur le plateau technique

- Intégrer son groupe et sa formation
- S'appropriier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel
- Repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable
- Préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé
- S'inscrire dans une perspective d'emploi

Bloc de compétences #1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- Maintenance améliorative courante des aménagements et des revêtements intérieurs
- Maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures
- Maintenance corrective courante des aménagements intérieurs

Bloc de compétences #2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- Maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée
- Maintenance préventive et maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements électriques

Bloc de compétences #3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- Maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire
- Maintenance préventive et maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires

Modules complémentaires : Module espaces verts et maintenance sécurité et froid climatique

## CONTACT :

GOEES - Roxane VITOUX  
[communication@goees.fr](mailto:communication@goees.fr)  
06 81 07 55 86

LIEU : Village Vacances  
ULVF les Romarins St  
Pierre la mer - Fleury (11)

## ORGANISMES

OFRAC et AFPA

## PEDAGOGIE

- Apprentissage par l'action basée sur des activités concrètes : exercices et cas pratiques enrichis de cours exposés et apports théoriques.
- Adaptation des modalités de formation aux besoins de chaque participant en fonction de son rythme et mode d'apprentissage.
- Plateaux techniques équipés et salles de cours de l'AFPA

## EVALUATION

- Evaluations des acquis en cours de formation, évaluation de la période en entreprise.
- Bilans internes de fin de formation, audits de conformité dans les centres
- Enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires et des entreprises